

## Liste des organismes étrangers agréés

Publication sur le site Internet « *impots.gouv.fr* »

Organisme agréé	<b>STICHTING LEGER DES HEILS</b>
Forme juridique	Fondation de droit néerlandais
Date de création	27/12/1988
Siège social siège social et adresse physique	Le siège social est situé à AMSTERDAM et le siège d'exploitation à ALMERE (1315 GN) Spoordreef 10, Pays Bas
Adresse site internet	<a href="https://legerdesheils.nl">https://legerdesheils.nl</a>
Objet statutaire	La fondation STICHTING LEGER DES HEILS a pour objet la collecte et la gestion des fonds pour le financement des entités néerlandaises de l'Armée du Salut aux Pays Bas.
Date de l'agrément	<b>29 juin 2022</b>
Nature de l'agrément	Agrément accordé sur le fondement des dispositions prévues à l'article 795-0 A du code général des impôts
Durée de validité de l'agrément	<b>entre le 29 juin 2022 et le 31 décembre 2025</b>
Effet de l'agrément	Les dons et versements consentis entre le 29 juin 2022 et le 31 décembre 2025 au profit de la fondation STICHTING LEGER DES HEILS ouvrent droit à une exonération de droits de mutation à titre gratuit en application des dispositions de l'article 795-0 A du code général des impôts, dans les conditions et limites prévues par ces mêmes dispositions.